

(Siège social)
120, rue de Naples
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2Y2
Tel. : (418) 878-4116
Sans frais : (888) 878-4116 ou (800) 661-631
Fax : (418) 878-1595

OUVERTURE DE COMPTE

CLIENT : _____
(NOM LÉGAL DE LA PERSONNE OU DE LA CORPORATION QUI EXPLOITE LE COMMERCE)

NOM DU COMMERCE : _____
(SI DIFFÉRENT DE CI-DESSUS)

ADRESSE : _____
No RUE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____ TÉLÉCOPIEUR : (____) _____ - _____ COURRIEL : _____

NOMBRE D'ANNÉES EN AFFAIRES : _____ RESPONSABLE DES C/P : _____ POSTE : _____

NOM DE L'ADMINISTRATEUR : _____ TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____
(S'IL S'AGIT D'UNE CORPORATION OU D'UNE SOCIÉTÉ)

ADRESSE : _____
No RUE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

INSTITUTION FINANCIÈRE : _____ # COMPTE : _____

TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____ ADRESSE : _____
No RUE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

NOMBRE D'EMPLOYÉS: _____

ANNÉES EN AFFAIRES SOUS LE PRÉSENT NOM : _____

CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES: _____ \$

INSTALLATIONS D'ASCENSEURS AU COUS DE LA DERNIÈRE ANNÉE: _____ \$

CONTRATS EN MAIN PRÉSENTEMENT: _____ \$

NOM DE VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ: _____

QUELLE EST VOTRE COUVERTURE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ POUR VENDRE ET INSTALLER DES ASCENSEURS? _____ \$

RÉFÉRENCES DE TROIS (3) FOURNISSEURS AVEC QUI VOUS FAITES PRÉSENTEMENT DES AFFAIRES :

NOM : _____ TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____

NOM : _____ TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____

NOM : _____ TÉLÉPHONE : (____) _____ - _____

ÊTES-VOUS PRÉSENTEMENT COTÉS PAR DUN&BRADSTREET? OUI NON

SI OUI, QUELLE EST VOTRE COTE? _____

VOUS EST-IL DÉJÀ ARRIVÉ DE NE PAS COMPLÉTER UN CONTRAT D'INSTALLATION QUI VOUS AVAIT ÉTÉ ACCORDÉ? OUI NON

AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT L'OBJET D'UNE FAILLITE? OUI NON

FAITES-VOUS PRÉSENTEMENT L'OBJET D'UN JUGEMENT, RÉCLAMATION OU POURSUITE? OUI NON

(Siège social)
120, rue de Naples
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2Y2
Tel. : (418) 878-4116
Sans frais : (888) 878-4116 ou (800) 661-631
Fax : (418) 878-1595

(SI VOUS RÉPONDEZ OUI À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS PRÉCÉDENTES, VEUILLEZ NOUS INDIQUER LES DÉTAILS SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE)

LIMITE DE CRÉDIT DEMANDÉE : _____

CONDITIONS DE VENTE

- 1. PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES.**
Le Vendeur conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement final du prix de vente. Toute perte devient la responsabilité de l'acheteur dès le départ des marchandises et/ou des services rendus par le Vendeur.
- 2. DÉFAUT DE PAYER.**
Advenant le défaut de payer le prix conformément aux conditions de paiement stipulées ci-après, le Vendeur pourra exiger le paiement de tout solde dû sur le prix de vente, soit reprendre possession des marchandises vendues, sans avis ou procédures judiciaires, le Client y consentant à l'avance, sans aucune indemnité, ni remise des sommes reçues sur le prix de vente.
- 3. RETOUR DES MARCHANDISES.**
Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans une autorisation de la part du Vendeur. De plus, des frais administratifs équivalent à 15% du prix de vente de telle marchandise seront exigés du Client.
- 4. TERME RÉGULIER ET INTÉRÊTS**
Net 30 jours ou selon convention entre les parties. Tout compte passé dû portera intérêt au taux de 18% l'an (1.5% par mois) calculé mensuellement.
- 5. OBJET.**
Les conditions ci-dessus s'appliqueront à toutes les transactions relatives à l'achat de marchandises à intervenir entre les parties pendant toute la durée de leurs relations d'affaires.
- 6. CONVENTION DE CRÉDIT.**
Les parties conviennent d'un commun accord, que la détention par le Vendeur d'un « Fac-similé (copie fax) » du contrat de crédit dûment complété et signé par l'acheteur, constitue une preuve d'engagement irréfutable, au même titre que si le Vendeur détenait la copie de contrat de crédit originale.
- 7. AUTORISATION D'INFORMATION DE CRÉDIT.**
Le Client par la présente demande l'ouverture de son compte Client, autorise le Vendeur, ses employés, officiers ou représentants, à obtenir les informations le concernant.
- 8. DOMMAGES INTÉRÊTS LIQUIDITÉS.**
Si dans l'hypothèse où le Client faisait défaut de respecter l'une ou l'autre des obligations assumées en vertu des présentes, le Vendeur devrait avoir recours aux services d'un avocat pour la protection de ses droits ou pour les faire valoir, le Client s'engage à payer au Vendeur, une somme additionnelle équivalente à 15% de tout solde qui serait alors dû, à titre de dommages intérêts liquidés, à moins qu'un texte de loi ou règlement ne l'en dispense, par la présente clause s'appliquant également dans le cas où le compte serait mis en collection auprès d'une agence de recouvrement.
- 9. APPROBATION DE CRÉDIT.**
Le présent contrat de crédit prendra effet dès qu'il aura été approuvé par le service du crédit.
- 10. ÉLECTION DE FOR, DROIT APPLICABLE ET DIVISIBILITÉ.**
Le présent contrat est exclusivement assujéti au droit de la province de Québec et au droit du Canada y étant applicable, lequel lie les parties et régira toutes questions soulevées par les présentes et ce, sans égard au principe de conflits de lois. Les tribunaux de la province de Québec ont compétence exclusive à l'égard de toutes poursuites intentées par l'une ou l'autre des parties aux présentes. Dans l'éventualité où l'une des dispositions du présent contrat soit déclarée inopérante ou invalide pour quelque motif que ce soit, ladite disposition sera réputée être sans effet sans pour ailleurs rendre invalides ou inopérantes les dispositions résiduelles de cette entente, lesquelles demeureront pleinement en vigueur et applicables.

(Siège social)
120, rue de Naples
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2Y2
Tel. : (418) 878-4116
Sans frais : (888) 878-4116 ou (800) 661-631
Fax : (418) 878-1595

Signé à _____, ce _____ ième jour de _____ 20_____.

Signature : _____ Titre : _____

11. RESPONSABILITÉ PERSONNELLE.

Lorsqu'il s'agit d'une corporation, la personne signant pour celle-ci s'engage de plus personnellement par le fait de cette seule signature, conjointement et solidairement avec cette corporation, envers le Vendeur, pour toutes les obligations découlant des achats effectués suite à la présente demande d'ouverture de crédit et renonce à tout bénéfice de discussion et division.

Signé à _____, ce _____ ième jour de _____ 20_____.

Signature : _____ Titre : _____